



Aviré

Manoir

XVI^e-XVII^e siècles

Reflets

Patrimoine de Maine-et-Loire



LE LOGIS DE LA FLEURIAIE

Une maison de maître du XVII^e siècle

Le domaine de la Fleuriaie, fief et seigneurie dépendant de Louvaines, n'apparaît que tardivement dans les sources écrites. En 1540, le manoir appartient à Jacques Richard, marchand. D'autres noms s'égrènent au cours des siècles suivants mais ne nous apprennent que peu de choses sur l'histoire de l'édifice qui n'a sans doute pas été habité très longtemps par ses propriétaires. Le manoir, qualifié de « maison de maître » dans une estimation de la fin du XVIII^e siècle, semble très tôt n'avoir servi de résidence au propriétaire que lorsque celui-ci visite ses biens. Les plus belles pièces lui sont alors réservées, les autres étant laissées au métayer en charge de l'exploitation agricole. Le déclassement rapide du site en simple ferme explique le bon état de conservation des constructions qui a justifié une mesure de protection au titre des Monuments Historiques en 1997. Les bâtiments sont disposés autour d'une cour : le logis au nord, un peu en hauteur, se trouve encadré à l'est par une grange et à l'ouest par une dépendance qui abritait en 1887 une écurie, un pressoir et une boulangerie. Un petit hangar, construit dans le courant du XIX^e siècle, ferme la cour au sud. Les soues situées au nord-ouest du logis sont antérieures à 1826. L'ensemble des dépendances n'utilise que des roches locales, contrairement au corps de logis qui a fait l'objet d'un traitement plus soigné, tant du point de vue des matériaux que des techniques de mise en œuvre.



L'architecture



Façade principale du logis.



Détail de la lucarne ouest.

Le plan originel du corps de logis dessinait un L. La partie sud, tournée vers la cour, se distingue par l'emploi de pierres de taille de tuffeau, non seulement pour les encadrements des baies, mais également pour les chaînes d'angle, la corniche sur modillons et les bandeaux qui viennent rythmer horizontalement la façade à hauteur des appuis de fenêtres. Toutes les pierres de taille, y compris aux angles du bâtiment, étaient à l'origine en bossage. Au centre de la façade principale tournée vers la cour, deux pilastres ioniques supportant un fronton triangulaire viennent encadrer la porte d'entrée à laquelle on accède par un perron de quelques marches.

De part et d'autre, les fenêtres s'alignent de façon à dessiner deux travées montant jusqu'aux lucarnes ; celle de droite, plus tardive, porte la date de 1660. Les mêmes travées se retrouvaient sur les deux façades latérales avant les modifications apportées aux lucarnes. La charpente qui se termine à chaque extrémité par une croupe correspond à une réfection qui reprend cependant le volume originel du toit.

La partie arrière du logis, bien que contemporaine de la précédente, est traitée de

façon beaucoup plus fruste avec un emploi de la pierre de taille réservé aux deux seules ouvertures du premier étage. La charpente du toit en pavillon présente une structure à chevrons porteurs caractéristique du XVII^e siècle. Dans la partie arrière du logis, un escalier en bois probablement en vis assurait la desserte des pièces de l'étage.

Dans l'angle formé par les deux ailes ont été rajoutés au XVIII^e siècle un escalier en pierre et une petite extension, chacun couvert par une charpente à croupe, sans doute contemporaine de la réfection du comble sud.



Charpente à croupe de l'escalier.

Fonctions et distributions des différentes pièces



Vue du tambour de porte.

Les transformations apportées au XVIII^e siècle modifient l'accès à l'étage mais n'affectent pas les fonctions des différents espaces. La simplicité apparente du plan d'origine avec trois grandes pièces par étage est trompeuse dans la mesure où des partitions légères venaient à l'origine délimiter

des espaces tampons et des zones de circulation. Ainsi, la porte d'entrée, qui ouvre dans l'axe du mur de refend, débouche sur un petit vestibule formé par des cloisons de bois panneautées, ornées d'un décor en pointes de diamant typique du XVII^e siècle. Ce tambour de porte, qui forme une sorte de sas évitant de pénétrer directement dans les pièces d'habitation, révèle la volonté de préserver une forme d'intimité. Les grandes pièces du rez-de-chaussée peuvent avoir servi de salle de réception et de cuisine. Au nord, la troisième pièce, divisée par des cloisonnements en pan de bois, accueillait l'escalier en vis, des latrines installées dans l'épaisseur du mur, ainsi qu'un cellier. L'étage de l'aile nord était sans doute initialement destiné à loger le métayer, ce qui explique le traitement architectural beaucoup plus sommaire de cette partie. Dans l'angle de la pièce, une cloison en pan de bois délimite un petit cabinet équipé d'une tablette et d'un placard. Des latrines semblent avoir été ménagées dans le mur ouest. L'escalier desservait ensuite un probable tambour de porte permettant d'accéder aux deux chambres sud. Le comble auquel on accédait également par l'escalier n'a en revanche jamais été habitable.



Vue d'une des chambres de l'étage avec le pavement et la cheminée.

Une finition très soignée



Détail d'un placard mural dans l'une des salles du 1^{er} étage.

Le manoir a conservé plusieurs huisseries contemporaines de sa construction. La pièce nord du premier étage, montre en particulier deux placards muraux dont le contenu était protégé par des vantaux de bois fermés par des serrures. Les trois portes des pièces du premier étage, qui ne se trouvent malheureusement plus dans leur position d'origine suite aux réaménagements du XVIII^e siècle, montrent toutefois une exécution très soignée. Le premier étage conserve également des pavements originaux dont les tomettes, de 11 cm de côté, s'organisent en panneaux carrés séparés par de larges bandes. Le motif est animé par le sens de pose des carreaux, à joints filants et croisés.



Détail des tomettes encore en place à l'étage.

Des cheminées équipaient systématiquement les pièces de vie. Très sobres, elles sont toutes construites sur le même modèle avec une hotte droite maçonnée sur une carrée de bois et sommée d'une moulure. Les piédroits rectangulaires encadrent un contrecœur dont les briquettes disposées en oblique dessinent un motif en feuille de fougère. Dans les deux cheminées conservées à l'étage, la présence de pièces de coffrage en bois, mises en place au moment de la construction des hottes, ainsi que l'absence de traces de suie, laissent penser que ces cheminées n'ont jamais servi.

Jean-Yves Hunot
Emmanuel Litoux
Service départemental de l'archéologie
Conseil général de Maine-et-Loire

Bibliographie

- CUSSONNEAU (Christian), « Des blairies aux fours à chanvre : architecture rurale de la vallée d'Anjou », 303, *Arts, recherches et créations*, 1998, p. 20-31.
- HUNOT (Jean-Yves), *Les charpentes du manoir de la Fleuriaie*, Service archéologique départemental de Maine-et-Loire, 2003.

Documentation

Dossiers d'Inventaire : Thierry Pelloquet, service départemental de l'Inventaire.
Dossier de protection du manoir de la Fleuriaie, Conservation régionale des monuments historiques, Jean-Paul Gallard, DRAC des Pays-de-la-Loire, 1996 / Conservation des antiquités et objets d'art, Etienne Vaquet, 1995.

Remerciements
M. de Raucourt

Clichés
Bruno Rousseau, service départemental de l'Inventaire

Photo de couverture
Vue générale du manoir depuis l'ouest.

ISSN 1630-8735